

N°825

21 Oct.. 2020  
Notre courriel :  
ufc@cgt-fapt.fr

## Pseudo Plan

François Bayrou s'est vu confier une lettre de mission concernant les grandes orientations du nouveau Haut Commissariat au Plan par le président de la République.

La mise en place d'une planification, est une revendication de longue date de la part de la CGT.

Nous avons besoin d'une boussole, pour permettre de donner une direction nette à la transition écologique, prendre en compte dans un même mouvement urgence sociale et environnementale et rendre opérationnel ce besoin.

Le haut commissariat au plan devrait être un espace de réflexion qui permettrait de flécher l'investissement et l'emploi vers les projets d'avenir soutenables en déterminant les besoins, en discutant de moyens, en chiffrant.

Ce plan devrait devenir impératif. Or, il n'en est rien. Le courrier d'Emmanuel Macron commence par ceci : « la planification au sens chiffré, impératif, fixant des objectifs, domaine par domaine, de la production nationale [...] n'est plus adaptée à notre temps ».

Nous ne connaissons pas une seule entreprise (si chère à notre Président) qui n'ait pas une stratégie chiffrée et qui ne se donne pas d'objectifs.

Quel est donc l'intérêt de discuter « dans l'abstrait » des grandes orientations du pays, si elles ne se traduisent par rien de concret ? Il manque à ce plan substance, ambition et projet clair et n'est qu'un nouveau tour de passe-passe.

En fait, notre gouvernement va continuer sa politique court-termiste en faveur des grandes entreprises, sans rien changer sur le fond.



## Branche Poste

### Débat sur le service public postal

A l'heure où le gouvernement accélère la suppression des services publics et creuse les inégalités entre les citoyens, la Caisse des Dépôts et Consignations devient actionnaire majoritaire du Groupe La Poste.

Dans ce contexte où l'on voit disparaître peu à peu les accès aux services publics, l'Union Fédérale des Cadres CGT-FAPT initie un débat sur le Service Public Postal. Le mercredi 4 novembre, à partir de 11h30, rendez-vous à l'auditorium du Lemnys au siège de La Poste.

Venez débattre avec Alain Bard, administrateur du groupe La Poste sortant, Irène Baudry, cadre supérieure de la Banque Postale, Candidate tête de liste aux élections, Christian Mathorel, Secrétaire Général de la CGT FAPT, et Gabriel Colletis, Professeur agrégé de Sciences Economique à l'Université de Toulouse 1 et membre du Conseil d'administration de l'Association Française d'Economie Politique. *Réservez votre place auprès de [johan.chupin@laposte.fr](mailto:johan.chupin@laposte.fr)*

### Les Conseillers Bancaires s'ex-priment

La consultation des conseillers bancaires sur leur vécu pendant le confinement est sans appel. Il en ressort: le temps qu'il a fallu attendre pour l'établissement des « process » concernant les rendez-vous à distance ou leur manque de clarté a pu les mettre en risque sur la conformité ; le maintien des objectifs commerciaux annuels 2020 impacte leur motivation ; la disposition de leur bureau ne leur permet pas de respecter l'ensemble des gestes barrières.

Ils revendiquent leur autonomie dans la gestion de leur charge de travail ; l'abandon du management par le chiffre ; la neutralisation des objectifs 2020 ; la neutralisation de la non-conformité liée à la vente à distance durant la période ; le versement d'une prime pour compenser les mauvaises conditions de travail liés aux pannes récurrentes.

## Branche Télécoms

### Le télétravail doit répondre au contexte

En août, les élus CGT d'Orange, alertaient la direction sur un retour massif des salariés sur sites, face à une circulation exponentielle du covid 19.

En réponse, la direction étendit le télétravail occasionnel à 3 jours/semaine dans les territoires les plus touchés. A ce jour, plusieurs milliers de dossiers de renouvellement ou de demandes de télétravail régulier sont en cours d'instruction, la direction doit y répondre sans attendre l'ouverture de négociations sur le télétravail...

Pour la CGT, le télétravail occasionnel doit être encadré par le respect des horaires où le salarié est joignable, la prise en charge du déjeuner et des flux liés à l'utilisation du domicile, ainsi que la possibilité de travailler dans un tiers lieu proche du domicile si ce dernier n'est pas adapté, enfin, chacun.e doit pouvoir exercer un télétravail à temps plein.

### Index Egalité, une provocation !

La direction d'Orange se réjouit d'afficher 99 points sur 100 dans le groupe à l'Index Egalité salariale Femmes-Hommes. Mais à l'ouverture des négociations Egalité Orange SA, fin septembre, le bilan triennal laisse apparaître des différences importantes en matière de recrutements, de promotions et de salaires.

La CGT a alerté sur l'index Egalité qui ne reflète pas la réalité car une partie des écarts de rémunération ne rentre pas dans l'index. Par exemple, au lieu de comparer le montant d'augmentation annuelle, on compare le pourcentage de femmes et d'hommes augmentés.

Une entreprise qui a 10% d'écart de rémunération peut se prévaloir d'une note de 90/100 !

Le gouvernement impose la publication d'une note globale qui dissimule les écarts salariaux.

La direction réaffirme que l'égalité professionnelle est une de ses priorités, qu'elle le prouve !

FLASH  
CADRES



FLASH  
CADRES

## Échos

### Afficher la formation

Au moment même où le gouvernement va réunir les partenaires sociaux pour le suivi de la réforme de la formation professionnelle de 2018, nous n'avons plus accès aux données sur les investissements des entreprises en matière de formation.

En effet, depuis 1971 les entreprises avaient l'obligation de les communiquer annuellement. Cette obligation ayant été supprimée en 2014, ces données essentielles pour mesurer les effets des réformes ne sont plus disponibles depuis 2015.

Alors que « le développement des compétences » constitue ce que le gouvernement lui-même appelle « le bouclier anti-licenciement », cette situation est inacceptable.

La CGT demande aux pouvoirs publics d'afficher les mesures qu'ils comptent prendre pour corriger cette situation alors que nous traversons une crise majeure.

## Jeunesse

### Pas de jeunesse sacrifiée

Le plan « 1 jeune, 1 solution » de 6,5 milliards sur 2 ans du gouvernement n'est absolument pas à la hauteur des enjeux actuels pour les 800 000 jeunes qui entrent dans la vie active. Le gouvernement doit rompre avec les politiques actuelles et changer de cap pour des perspectives d'avenir meilleures et durables.

Il doit cesser de mener une politique de la peur, de la culpabilisation, des restrictions des libertés et des droits fondamentaux. Les injonctions de Blanquer sur les tenues vestimentaires des lycéen-ne-s, les interdictions de manifestation revendicative, les multiples répressions et humiliations des autorités policières et judiciaires sont des dérives autoritaires et liberticides inacceptables.

Créer une génération sans emplois, sans droits et sans avenir ne peut pas être une visée et un objectif politique. C'est irresponsable !

### Des annonces floutées

La Ministre de la transformation et de la fonction publique, annonce vouloir créer un accès spécifique aux écoles de la haute fonction publique réservé à des candidats issus de milieux modestes.

Encore une fois, la discrimination positive est utilisée pour faire diversion d'une politique de casse de l'égalité Républicaine. Dans la continuité du rapport Thiriez et de la réforme de la haute fonction publique voulue par le Président de la République, cette annonce vise à dissimuler la mise au pas de la fonction publique sur les intérêts privés.

Pour la CGT, il faut au contraire rendre attractive la fonction publique, donner aux universités les moyens humains et financiers de fonctionner, démocratiser le système éducatif, prendre en compte les nouveaux enjeux sociaux, environnementaux et sociétaux et faire valoir l'intérêt général au quotidien.

## International

### Soutien à Bassolma Bazzie

Les élections présidentielles et législatives au Burkina Faso ayant lieu le 22 Novembre prochain, la CGT-B a formé un large collectif d'organisations syndicales (l'UASB) en organisant plusieurs grèves massives dans le pays contre les mesures de baisse du pouvoir d'achat, des atteintes aux libertés démocratiques et syndicales et du pillage des ressources nationales et pour la garantie du droit à la sécurité des populations.

L'UAS demande une grève sans service minimum s'il n'y a pas un traitement correct de négociation.

Le gouvernement en réponse envoie notre camarade Bassolma Bazzie, Secrétaire Général de la CGT-B en conseil de discipline.

Ce procès est contraire à la loi burkinabaise et aux conventions de l'OIT ratifiées par le Burkina.

La CGT dénonce ces méthodes d'intimidations pour faire taire les travailleurs Burkinabais.

**Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site [www.cgt-fapt.fr](http://www.cgt-fapt.fr) espace Cadres**

## Échos

### Vente faussée

La vente de Suez à Véolia s'est décidée au Conseil d'Administration (CA) d'Engie le 5 octobre dernier.

L'Etat a pris conscience, un peu tard, de la dangerosité du projet. Il a finalement voté contre.

L'administrateur CGT avait déjà alerté et a voté contre pour que le pays dispose de grands groupes, comme Engie et EDF que l'Etat peut utiliser pour porter la transition écologique sur toutes ses composantes énergie, eau, propriété et services. Un vote au CA qui aurait pu basculer si les autres administrateurs salariés avaient votés contre.

La CGT se mobilise pour sauver l'emploi et construire une vraie politique de service public de la transition énergétique.

Une mobilisation est organisée le 3 novembre prochain.

## Luttes

### On ne joue pas avec nos vies !

Forte inquiétude sur le manque de personnel dans les hôpitaux et le médico-social, aggravé par les démissions de soignant(e)s et d'infirmier.e.s : sans signal fort, la 2ème vague de COVID va faire s'écrouler notre système de santé. En 2019, ce sont plus de 3400 lits d'hospitalisation qui ont fermé pour seulement 1500 places d'hospitalisation partielle ouvertes.

Et malgré le Ségur de la Santé, les fermetures continuent en 2020 : Juvisy, Besançon... L'accès aux soins est de plus en plus difficile, avec des délais excessifs.

Collègues du sanitaire, du médico-social, public et privé, nous étions dans l'action unitaire, le 15 octobre dernier, pour des embauches massives, la revalorisation de tous les salaires et une prise en charge de qualité pour la population !

### Duralex sed non est lex

Si Duralex été placée en redressement judiciaire le 23 septembre 2020, c'est de la seule responsabilité des actionnaires et du dirigeant car, malgré les démarches et demandes répétées du syndicat CGT et de ses élus, peu de nos propositions ont été prises en compte.

Le rapport d'expertise du CSE, en lien avec les droits d'alerte déclenchés en 2010 et 2019 par la CGT, démontre un manque cruel d'implication commerciale, d'investissements insuffisants en fonds propres au capital et une gestion d'entreprise calamiteuse.

Si le mandataire, nommé par le Tribunal de Commerce, et la Procureure déclarent que de nombreux groupes ou investisseurs ont manifesté leur intérêt pour la reprise de Duralex, pour la CGT aucune suppression de poste ne peut être envisagée au vu du manque de personnel formé et des nombreux postes à pourvoir.

## Égalité

### C'est pas dans la partition !

Un collectif d'associations avec la CGT Spectacles dénoncent les violences sexistes et sexuelles omniprésentes dans le secteur musical.

L'impunité observée ne peut plus durer. Les entreprises publiques et privées doivent créer un dispositif d'alerte, systématiser les enquêtes, ouvrir les procédures disciplinaires internes et signaler les faits identifiés à la justice.

Les violences sont aussi le reflet d'un monde qui exclut et discrimine les femmes de certains métiers et certaines responsabilités.

Il faut imposer une augmentation du nombre de professionnelles sur les plateaux ainsi qu'aux postes de directions. Une formation obligatoire est lancée : « Prévenir et agir contre les violences sexistes et sexuelles ».